

ADMISSION **POST BAC**

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

Session 2016



C'est quoi?

Un portail internet pour être candidat dans
l'enseignement supérieur

www.admission-postbac.fr

The screenshot shows the homepage of the Admission Post Bac portal. At the top, there is a navigation menu with links: C'EST QUOI?, POUR QUI?, QUAND?, COMMENT?, LES FORMATIONS, LE GUIDE DU CANDIDAT, and CONTACT. The main content area features four large colored boxes with icons and text: a red box with a question mark icon for 'C'EST QUOI?', a green box with a person icon for 'POUR QUI?', a purple box with a calendar icon for 'QUAND?', and an orange box with a wrench icon for 'COMMENT?'. To the right, there is a blue box with the text 'À PARTIR DU 20 JANVIER' and two buttons: 'S'inscrire' and 'Accéder à mon dossier'. Below this, a white box titled 'ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES' lists six steps: 1. Inscription, vœux et liste ordonnée de vœux; 2. Date limite de validation et d'envoi des dossiers-papier; 3. Date limite de modification de l'ordre des vœux; 4. Vérification de la réception des dossiers; 5. 1ère phase d'admission; 6. 2ème phase d'admission.



Pour qui, pour quoi?

- Pour toute personne de moins de 26 ans qui souhaite intégrer une formation bac+1 participant à la procédure Licences, BTS, CPGE, DUT, Mise à niveau...



Toutes les formations ne sont pas sur APB : certaines écoles (art, ingénierie, sociales...), IFSI,...

- Comment savoir si une formation est sur APB?
- ➔ Faire la recherche sur le site : si on ne la trouve pas, c'est qu'elle ne participe pas à la procédure! Il faut donc contacter directement les établissements concernés pour connaître la procédure d'inscription.

Comment?



- En s'inscrivant sur le site www.admission-postbac.fr pour y créer un dossier
- **En respectant la procédure** : respect des dates et des étapes!

APB suit un calendrier national, toutes les dates et toutes les étapes sont les mêmes pour tous ceux qui s'inscrivent

Créer son dossier



ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Page d'accueil

C'EST QUOI ?
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?

POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

QUAND ?
À quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

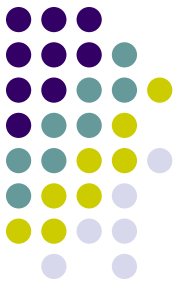
REPARTIR LE 20 JANVIER

M'inscrire / Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1 Inscription, vœux et liste ordonnée de vœux
- 2 Date limite de validation et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Date limite de modification de l'ordre des vœux
- 4 Vérification de la réception des dossiers
- 5 1ère phase d'admission
- 6 2ème phase d'admission

Quand?



2 temps forts

1. Inscription sur internet

Création du dossier avec **saisie des vœux** : 20 janvier-20 mars 18h ; leur **confirmation** (jusqu'au 2 avril) et leur **classement** (jusqu'au 31 mai)

Dossier de candidature « papier » à envoyer pour certaines formations (jusqu'au 2 avril)

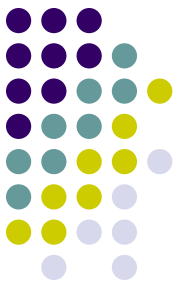
A noter : Le candidat obtient ses identifiants en créant son dossier! S'il a déjà fait un dossier l'année précédente, ses identifiants ne sont plus valables



A retenir

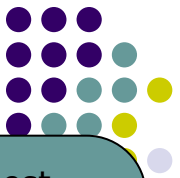
- Tout vœu confirmé ne peut plus être supprimé!
- Si un vœu n'est pas confirmé, **il ne compte pas**
- Le classement est important : **c'est lui qui va conditionner** la proposition d'admission qui sera faite
- L'ordre de classement des vœux des élèves est confidentiel : les établissements ne le connaissent pas
- Possibilité de formuler jusqu'à **24 vœux** mais 12 vœux possibles par grandes filières (12 vœux de BTS par exemple)

2. Consultation de LA proposition d'admission



- **Une seule proposition d'admission** : quand une proposition est faite sur un vœu, tous les vœux qui étaient moins bien classés sont automatiquement annulés
- **3 phases d'admission** durant lesquelles le candidat peut avoir une proposition
 - ❶ 8 juin à 14h
 - ❷ 23 juin à 14h
 - ❸ 14 juillet à 14h

Exemple d'un résultat d'admission



Votre admission est proposée à la formation suivante :

Polytech Lille (Villeneuve-d'Ascq) - bac S - vœu n° 2.

Vous n'avez pas encore répondu à cette proposition. En l'absence de réponse, vous serez éliminé de la procédure d'admission.

Si vous acceptez la formation proposée, cliquez sur le bouton ci-contre

Si vous refusez la formation proposée, mais conservez vos chances sur d'autres formations, cliquez sur le bouton ci-contre

Si vous acceptez la formation proposée, mais conservez vos chances sur les autres formations, cliquez sur le bouton ci-contre

Je valide mes propositions (y compris celle qui vous est proposée)

Cette formation vous est proposée pour une admission. Vous devez répondre à cette proposition en respectant les délais imposés sans quoi vous serez éliminé de l'ensemble de la procédure d'admission

Ce vœu ne vous est pas proposé actuellement, il pourra éventuellement vous être proposé lors d'une phase d'admission ultérieure, suite à des démissions d'autres candidats

- VOTRE LISTE DE VŒUX ORDONNÉE -

Vœu	Formation	Situation
1	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - bac S	Sur liste d'attente
2	Polytech Lille (Villeneuve-d'Ascq) - bac S	Formation proposée.
3	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - PCSI - avec internat	Démission car vœu 2 proposé.
4	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - PCSI - sans internat	Démission car vœu 2 proposé.
5	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - PCSI - avec internat	Refusé par l'établissement
6	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - PCSI - avec internat	Démission car vœu 2 proposé.
7	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - PCSI - avec internat	Démission car vœu 2 proposé.
8	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - PCSI - sans internat	Démission car vœu 2 proposé.
9	UTC Université de Technologie de Compiègne (Compiègne) - PCSI - avec internat	Démission car vœu 2 proposé.

Après examen, l'établissement a jugé que votre dossier n'était pas en adéquation avec la formation. Vous ne pouvez donc plus prétendre à cette formation, ni lors des 3 phases de l'admission, ni lors de la procédure complémentaire

Ayant obtenu une proposition d'admission sur un vœu mieux placé dans votre liste, ce vœu est définitivement ignoré. Vous n'étiez pas refusé sur cette formation mais cela ne signifie pas pour autant que vous auriez pu y être admis.

Quand le candidat reçoit une proposition d'admission, il a 5 jours pour répondre (120h)



jusqu'à 4 réponses possibles :

« **oui définitif** » : accepte définitivement la formation proposée et renonce aux éventuels vœux sur liste d'attente

« **oui mais** » : réserve sa place dans la formation proposée mais reste candidat pour les prochaines phases d'admission sur les vœux en attente

« **non mais** » : refuse la proposition mais reste candidat sur les vœux en attente

« **démission générale** » : l'élève renonce à tous ses vœux

+ possibilité de « démissionner » d'un vœu sur liste d'attente



Exemple d'un résultat d'admission

INSCRIPTION | SCOLARITÉ | VOEUX | **ADMISSION**

PROPOSITION COORDONNÉES JE RENONCE À TOUS MES VOEUX

« oui mais » et « non mais » n'apparaissent pas car le candidat est reçu sur son 1^{er} vœu.

L'admission en Licence non sélective est automatique, ce candidat semble avoir fait une erreur de classement...

PROPOSITION D'ADMISSION

Votre admission est proposée à

Université d'Amiens (Amiens) - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE - vœu n° 1

Vous n'avez pas encore répondu à cette proposition. En l'absence de réponse, vous serez considéré(e) comme démissionné(e).
Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez consulter [l'avis orientation active](#).

Vous souhaitez accepter définitivement la formation proposée, cliquez sur le bouton ci-contre	Oui Définitif
Vous souhaitez renoncer à toutes les formations (y compris celle qui vous est éventuellement proposée), cliquez ci-contre	Je renonce à tous mes vœux

- VOTRE LISTE DE VOEUX ORDONNEE -

Voeu	Formation	Situation	
1	Université d'Amiens (Amiens) - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE	Formation proposée.	
2	Lycée Madeleine Michelis (Amiens) - Préparation aux concours paramédicaux	Refusé par l'établissement	
3	Université d'Amiens (Amiens) - Sciences pour la santé - SANTE ET BIOLOGIE PARCOURS BIOLOGIE HUMAINE (Sciences)	Démission car vœu 1 proposé.	



Admission

- Si le candidat est en attente sur un vœu, il se reconnecte aux phases suivantes pour voir si une proposition lui est faite.
- A la phase suivante, **il doit de nouveau apporter une réponse**, même si sa situation n'a pas changé.
- Si le candidat a accepté la proposition d'admission, un message de l'établissement apparaît et lui donne la marche à suivre pour son inscription administrative
- Si le candidat n'a eu aucune proposition ou s'il a démissionné de la procédure (« démission générale »), il peut **s'inscrire en procédure complémentaire** entre le 24 juin et le 9 septembre

La procédure complémentaire

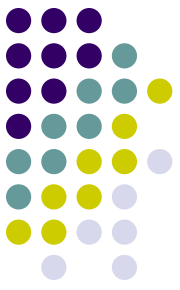


- Du 24 juin au 15 septembre (9 septembre pour ajouter des vœux)
- 12 vœux maximum
- **Procédure de rattrapage** pour les candidats n'ayant pas fait de vœux, n'ayant pas eu de proposition ou ayant démissionné
- Vœux sur **places vacantes** ➡ **choix limités**
- **Procédure simplifiée** : pas de classement des vœux, plusieurs propositions d'admission possibles
- Un candidat en attente sur un vœu et qui n'a pas eu de proposition en procédure normale peut **parallèlement** s'inscrire en procédure complémentaire
- Pas de possibilité de formuler des vœux sur des formations sur lesquelles le candidat a été refusé en procédure normale

Les conseils



- Classement : il est **impératif** de classer ses vœux par ordre de préférence!
- En cas d'hésitation sur l'ajout d'une formation : l'ajouter quand même! Après le 20 mars 18h, il sera trop tard. Et si le candidat change d'avis, il pourra déclasser son vœu (jusqu'au 31 mai) et n'aura donc pas de proposition sur celui-ci
- Ne pas mettre une Licence en dernier vœu « au cas où » si ce n'est pas un vrai projet
- Le candidat doit s'assurer qu'il pourra effectivement intégrer les formations pour lesquels il se porte candidat (frais de scolarité des écoles privées, transport...)
- En cas de problème, ne pas attendre et utiliser la rubrique « contact »



Les cas particuliers

- **Vœux particuliers**
 - CPGE : 1 vœu avec et 1 vœu sans internat, pour une même formation, dans le même établissement ne comptera que pour 1 vœu
 - MANAA : 3 vœux maximum
- Licences en Ile-de-France, PACES, licences à capacité limitée : attention aux priorités de secteur
- **L'apprentissage** : possibilité de rester en « oui mais » sur le vœu proposé (*qui n'est pas le vœu en apprentissage*) jusqu'à fin août

Besoin d'aide?



- Guide du candidat sur APB pour avoir des explications sur toute la procédure
- Rubrique contact sur APB
- Personne ressource : le COP de l'établissement